



La rentrée en 1^{re} année sur le campus Arts et Métiers de Metz

**Campus de Metz est fermé pour les vacances d'été du
lundi 22/07/2019 au vendredi 16/08/2019 inclus.**

Les étudiants de première année seront accueillis dans le grand amphithéâtre du campus de Metz le jeudi 29 août 2019 à partir de 8h45.

Le planning de deux premières semaines sera envoyé aux étudiants par mail la semaine précédant la rentrée. Ces informations seront également disponibles à l'accueil du campus de Metz le jour de la rentrée via les panneaux d'affichage.

Scolarité



Contacts :

Katarzyna DZIADOSZ-MAGRON, responsable du service des formations
Valérie FOREY, adjointe à la responsable du service et responsable de la formation initiale
Marie-Jeanne CACCIATORE, secrétaire pédagogique au service des formations
Camille WINTER, assistante en relations internationales du Campus

Accueil des élèves pour la rentrée 2019

Accueil téléphonique à partir du lundi 19 août 2019, du lundi au vendredi de :
9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h : Tél : 0033 3 87 37 54 30/76/82/81/80

Mail : me-scolarite@ensam.eu

Procédures d'inscription pour les élèves ingénieurs

L'inscription s'effectue en ligne. Une procédure d'inscription sera consultable en ligne. L'adresse du site sera communiquée aux candidats par courriel dans le courant de l'été dès leur admission. L'inscription devra être validée au plus tard le jour de la rentrée (le jeudi 29 août 2019).

Pour des questions relatives aux inscriptions administratives, merci de nous contacter à partir du 19/08 à cette adresse : inscriptions.metz@ensam.eu

Dès l'année universitaire 2019-2020, vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquiescement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération **avant** de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.



ARTS ET METIERS



Stage exécutant obligatoire

Les élèves ingénieurs de première année doivent effectuer obligatoirement un stage exécutant dans une entreprise de production (courant 2^{ème} semestre).

Nous vous conseillons, dès que vous avez confirmation de votre inscription aux Arts et Métiers, de rechercher des entreprises susceptibles de vous proposer un stage.

Enseignement des langues sur le campus de Metz

L'enseignement de deux langues vivantes est obligatoire. La première langue vivante étant l'anglais. Pour la deuxième langue vivante, de plus amples informations vous seront transmises avant la rentrée.

Résidence



La résidence étudiante des Arts et Métiers (Resam) située à deux pas du Campus Arts et Métiers de Metz accueille principalement les élèves de l'école. Elle compte 281 logements individuels et 20 logements doubles. Pour en savoir plus : <http://resam-metz.org/>

La résidence est fermée en juillet.

L'emménagement se fait le weekend précédant la rentrée.

La procédure relative à l'inscription à la RESAM se trouve sur le site web de la résidence. Vos données seront transmises à la résidence dans le but de vous pré-réserver un logement à condition que vous cochiez l'autorisation de transmission des données aux partenaires de l'école.

Contact :

M. Yves BECKER – Régisseur

Adresse : Résidence RESAM-METZ, 12, rue Félix Savart 57070 Metz

Tél : 03 87 37 47 00 Fax : 03 87 37 47 01 E-mail : resam.metz@gmail.com

Les résidences universitaires du CROUS : (Résidence Bridoux, Technopôle).

Pour en savoir plus : <http://www.crous-nancymetz.fr/logements/carte-des-logement/> / **Les foyers** : Pour en savoir plus : <http://www.etaphabitat.fr/> - <http://www.fjo-metz.org/>

L'aide au logement de la CAF

La CAF de Metz peut vous aider à payer votre loyer. *Pour tout renseignement : 4 Bd du Pontiffroy 57774 Metz-Cedex 9* <http://www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits>



ARTS ET METIERS



Transports



Si vous arrivez par le train, sachez qu'une ligne assure la liaison entre la gare SNCF et l'école: Mettis B direction Hôpital Mercy ➡ descendre à la station « LINIERES »

Restauration



Restaurant Universitaire Le MetzIn, voisin de l'école

Horaires : À partir de 11h30

<http://www.crous-nancy-metz.fr/actualite/le-metzin-le-nouveau-restou-de-metz/>

Restaurant Universitaire au Technopôle à proximité de l'école

Horaires : À partir de 11h30 le midi et 18h30 le soir

Brasserie À partir de 11h30

Il n'y a pas de restauration le weekend.

Médical



Vous passerez une visite médicale obligatoire en cours d'année, nous en ignorons encore les dates. Vous devrez avoir en votre possession votre carnet de vaccinations.

Le SUMPPS, Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, espace de prévention, accessible à tous, pourra vous apporter des réponses adaptées à vos attentes tout au long de votre année (consultations gratuites et confidentielles, bilan et conseil social...) Une équipe pluridisciplinaire accueille les étudiants tout au long de l'année universitaire et leur propose l'accès à un certain nombre de prestations de santé.

Choix du médecin traitant : pour une consultation chez un médecin généraliste conventionné au tarif de 25 €, si vous ne l'avez pas déclaré *comme médecin traitant*, vous serez hors du parcours de soins coordonnés.

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12485.do





Campus de Metz

Information Hygiène et Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun doit se préoccuper de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Pour cela, il convient de respecter les consignes de sécurité et de s'informer des bonnes pratiques de travail et des dispositions à prendre pour réduire le risque d'accident.

La réalisation des travaux pratiques en atelier exige une tenue vestimentaire et des équipements spécifiques :

- une veste et un pantalon de travail en coton,
- une paire de chaussures de sécurité,
- une paire de lunettes de protection,
- une protection auditive.

Pour les travaux pratiques effectués en salles de cours spécialisées (électronique, structure, mécanique des fluides...), la tenue se compose soit d'une blouse de travail en coton unie, soit de la veste et du pantalon de travail.

Les combinaisons sont à proscrire. La tenue ne doit porter aucun signe d'identification d'entreprise.

Si vous devez acheter votre équipement, sachez que les élèves organisent chaque année à la rentrée un achat groupé auprès d'un fournisseur de l'école. Le prix de revient de la veste et des chaussures de sécurité est d'environ 45 €. Les lunettes de protection ainsi que les protections auditives ne sont pas incluses.

Une information détaillée vous sera présentée les jeudi 29 et vendredi 30 août 2019 sur le campus de Metz concernant l'Hygiène et la Sécurité.

La section hygiène et sécurité

